

Fiche action n°18

Intitulé de l'action	Améliorer le niveau de recours à l'hospitalisation à domicile (HAD) des patients du Pays Graylois
Copilotes	ARS – PAYS GRAYLOIS
Axe stratégique du CLS	Améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation
Objectif opérationnel	Améliorer le lien ville-hôpital
Parcours/Projet Prioritaire ARS	PARCOURS PERSONNES AGEES – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Enjeu de l'action	Favoriser le maintien à domicile, éviter les réhospitalisations, réduire la durée moyenne de séjour dans les établissements sanitaires. Améliorer la relation et le lien avec les IDEL et améliorer les prises en charge des patients en HAD.
Descriptif de l'action	1/ Optimiser le plan de communication de la plaquette existante. Organiser des rencontres territoriales avec les professionnels de santé des secteurs sanitaires, ambulatoires et médico-sociaux. 2/ Faire distribuer par le médecin coordonnateur et l'IDEC au public hospitalier un calendrier comportant les coordonnées de l'HAD et ses missions, afin d'induire un réflexe d'appel simplifié et plus systématique. 3/ Associer aux formations des salariés de l'HAD les infirmiers libéraux et salariés des établissements médico-sociaux (« pansements », « systèmes de pick line », « pompes alimentaires »...). Leur donner accès aux protocoles des soins à réaliser en collaboration avec l'HAD.
Opérateurs	HOSPITALISATION A DOMICILE MUTUALISTE FRANCHE-COMTE
Partenaires	ARESPA – MAIA – ESMS et sanitaires – Médecins généralistes – IDEL – Syndicat infirmier – Fédérations – IDECO de l'HAD – DDS en tant que formateur ou autres formateurs de l'HAD – établissements médico-sociaux
Éléments facilitateurs	1/ Plaquette existante
Préalables	1/ <ul style="list-style-type: none"> • Actualiser la plaquette • Disposer de salles d'accueil à titre gracieux pour les rencontres 2/ <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les services prescripteurs de l'HAD • Editer les calendriers avant chaque fin d'année 3/ <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les besoins de formations des IDEL • Etablir un plan de formation spécifique (privilégier des sessions courtes)
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	A compter de 2017 sur la durée du CLS
Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé
Indicateurs d'évaluation	1/ <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du plan de communication • Nombre de rencontres territoriales organisées • Nombre d'entrées en HAD émanant des médecins traitants à comparer avec l'année précédente • Baisse du nombre d'hospitalisations et d'entrées aux urgences • DMS en établissement sanitaire

	<p>2/</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de calendriers distribués • Nombre d'entrées en HAD par les établissements sanitaires <p>3/</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations proposées annuellement par l'HAD aux IDEL • Nombre d'infirmiers libéraux formés et nature des formations suivies
Budget	<p>1/ Coût des plaquettes : 2 000 €</p> <p>2/ Coût des calendriers : 500 € par an</p> <p>3/ Coût des formations : à évaluer chaque année</p>
Sources de financement	<p>HAD</p> <p>ARS</p>